



**TIR SPORTIF DE LA CÔTE D'ARGENT**  
1570 route de la Lande, 40230 SAINT JEAN DE MARSACQ



## LE DON QUICHOTTE

Challenge de tir aux trois Armes Anciennes  
Organisé par la compagnie « Droit Devant » du TSCA

### REGLEMENT

#### Les armes.

Trois disciplines comprenant trois armes différentes sont pratiquées :

1. Pistolet ou un revolver, à percussion ou à silex, distance 25m, en moins de 30 mn.

- Tir possible à une ou deux mains.

- Tir sur appui fixe pour les plus de 80 ans.

2. Fusil à percussion ou à silex, distance de tir 50m, en moins de 30 mn.

- Tir en position debout ou assise (sur appui naturel des deux bras).

- Tir en position assise sur appui fixe pour les plus de 80 ans.

3. Canon modèle réduit de type " marine " ou de type "campagne ", distance de tir 25m, en moins de 45 mn.

Pour chaque arme, les calibres autorisés sont ceux de la discipline Armes Anciennes :

Calibres 32, 36, 45, 58, et 69

#### Les tirs.

La cible représente un "moulin à vent" comportant les mêmes zones chiffrées que la C.50 classique.

Les tirs sont limités à 13 coups. Seuls les 10 meilleurs sont comptabilisés.

Lors du décompte des points le point supérieur est attribué si la zone supérieure est entamée.

Les trois épreuves peuvent être individuelles, le tireur exécutant les trois disciplines ou peuvent être en équipes de trois tireurs, chacun tirant une discipline différente.

Les règles de sécurité sont celles imposées par la discipline de tir aux Armes Anciennes.

**La compagnie "DROIT DEVANT" du T.S.C.A.**